Pour correction suite erreur matérielle sur taux de TVA

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260211-DEL5PLOT12AV2CO-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

Le 11 février 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **6 février 2026** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO Y. BURBAN Sa. BURBAN Sy. CHAUVIN B. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BOULO S. (procuration à MAHÉ C.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.) LE ROUX M. (procuration à CHAUVIN B.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Construction de 5 pavillons – Avenant au lot n° 12 - Électricité

Il est présenté un avenant concernant le lot 12 – Electricité du marché relatif à la construction des 5 pavillons séniors/PMR :

Entreprise Pays de Vilaine Electricité : Fourniture et pose de 5 radiateurs sèches serviettes : 2.844, € HT/3.128,95 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve cet avenant et charge Monsieur le Maire de le signer en son nom.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 12 février 2026.

Fait à Caden, le 11 février 2026
Le Maire

Mairie de CADEN